



/// DOSSIER TOUT UN PANEL DE SERVICES PUBLICS DANS VOTRE MAIRIE !

- VIE COMMUNALE ET CITOYENNETÉ -

06

CAFÉS
CITOYENS,
ET DE 9 !

- DÉVELOPPEMENT DURABLE -

16

RÉNOVATION DU
CENTRE VERT, POUR
VOUS, AVEC VOUS !

- AGENDA -

26

FORUM
DES ASSOCIATIONS,
BROCANTE...



Françoise Rossignol
Maire

**“ Notre priorité
c’est de bien-vivre ensemble ! ”**

Depuis le mois de Décembre, le Conseil Municipal est venu à votre rencontre. Neuf cafés citoyens ont été organisés, un dans chacun des quartiers de la commune, pour vous permettre de vous exprimer de la manière la plus directe qui soit et de partager sur tous les sujets qui nous concernent. Ces rencontres citoyennes ont été une belle réussite ! Nous sommes ravis d’avoir pu échanger avec vous, dans une ambiance sympathique et chaleureuse. D’avoir pu vous écouter, répondre à vos interrogations...

Sur les équipements

Sur la sécurité routière

Eclairage,
Ajout de mobilier urbain
(poubelles, bancs),
Nettoyage et entretien
des équipements
ou des espaces verts

Vitesse,
Stationnement,
Sécurité des pistes
cyclables

Des propositions
intéressantes

Un cinéma en plein air,
des animations sur la
réduction des déchets,
une piscine à Dainville,
une école de théâtre...

Notre priorité, c’est ce bien vivre ensemble. Nous faisons Dainville, pour vous, et avec vous. Nous sommes aussi à votre écoute concernant le projet de rénovation globale du Centre Vert, notre "Mare aux canards". En effet, ce parc est aussi et surtout le vôtre. Il devra continuer à remplir sa fonction de vecteur de lien social, de lieu de détente, être accueillant aux enfants comme aux plus âgé.e.s, mais aussi permettre les rencontres culturelles et l’organisation de manifestations.

Manifestation très attendue de toutes et tous d’ailleurs, après 2 années difficiles, la traditionnelle fête populaire du 13 juillet. Rendez-vous au Centre Vert à partir de 18h30, avec un beau programme, que vous retrouverez en 4^{ème} de couverture.

Et surtout, bel été à toutes et à tous.

À LIRE DANS CE NUMÉRO

P. 3 - VIE PRATIQUE ET QUOTIDIENNE

P. 5 - ÉLECTIONS

Élections Présidentielles et Législatives,
Interview de Brigitte Bonello,
Cafés Citoyens : et de 9 !

P. 7 - TRAVAUX, AMÉNAGEMENT

Le quotidien des services techniques,
Lancement du projet des nouvelles archives
départementales

P. 8 - AGRICULTURE

P. 9 - HABITAT DURABLE

Maintien à domicile des personnes âgées,
Résultats de l'étude thermographique

P. 10 - FINANCES

Comptes administratifs 2021,
Budget 2022

P. 12 - DOSSIER

Espace France Services, tout un panel de services
dans votre mairie

P. 16 - DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les Dainvillois.e.s imaginent avec nous le plan d'eau
et le centre vert de demain,
La transition verte du parc de véhicule municipal,
Des nouvelles des jeunes pousses dainvilloises

P. 18 - JEUNESSE

P. 20 - ANIMATIONS

Rétrospective en images

P. 22 - HISTOIRE LOCALE

P. 24 - VIE SCOLAIRE

P. 25 - CULTURE

P. 26 - AGENDA

P. 27 - CONVIVIALITÉ MISE À L'HONNEUR

Reflets > bulletin municipal semestriel

Édition : 2 700 exemplaires

Crédit photos :

Mairie de Dainville

COMM.ON

M. Ambre

Rédaction :

Mairie de Dainville

Conception et impression :

COMM.ON > 06 15 36 90 08

HORAIRES D'ÉTÉ DE VOS SERVICES

LA MAIRIE



Du 11 juillet au 26 août, votre mairie sera ouverte du lundi au vendredi de **8h30** à 12h et de 13h30 à **17h**. Elle sera fermée le samedi matin.

Les élus n'assurent pas de permanence pendant les vacances d'été. Vous pouvez toutefois les contacter pour solliciter un rendez-vous selon leurs disponibilités.

Contact : 03 21 21 30 00

LA MÉDIATHÈQUE



Elle sera ouverte :

Le lundi de 14h à **18h**

Le mercredi de 10h à 12h et de 14h à **18h**

Le jeudi de 10h à 12h et de **14h** à 18h

Le samedi de 14h à 17h30

LE RELAIS PETITE ENFANCE



Le Relais Petite Enfance (RPE) "RAMDAM" ne propose pas d'animations durant les vacances scolaires.

Les permanences sont maintenues par téléphone chaque matin ainsi que le lundi, mardi et jeudi de 14 h à 17 h au **06 31 53 93 32**.

Vous pouvez également solliciter un rendez-vous. ■

PRÉVENTION

EN CAS DE CANICULE

1. Fermez les volets, fenêtres et rideaux la journée. Aérez la nuit quand la température baisse.
2. Utilisez un climatiseur ou ventilateur si vous en disposez. Ou rendez-vous dans des endroits frais.
3. Humidifiez votre corps régulièrement.
4. Prenez des nouvelles de vos proches, voisin.e.s personnes âgées, isolées, malades...

Registre des personnes vulnérables :

Si vous êtes âgé.e, seul.e, en situation de handicap et que vous souhaitez être rassuré.e, faites-vous inscrire en Mairie sur le registre spécifique.

Contact : 03 21 21 30 00

Vous pouvez également vous faire connaître à l'aide du formulaire en ligne sur le site de la Mairie. www.mairie-dainville.fr

Rubrique : → Au quotidien → Social

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

MAUX DE TÊTE CRAMPES NAUSÉES

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) meteo.fr • #canicule

BRICOLAGE ET JARDINAGE SANS GÊNER LE VOISINAGE

L'arrivée des beaux jours est propice au jardinage et au bricolage. Les travaux réalisés par des engins bruyants, risquant de gêner le voisinage peuvent être effectués selon les horaires suivants :

- > du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h
- > le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- > les dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h

Nous vous rappelons qu'il est interdit de brûler des déchets sur son terrain. On ne dépose pas non plus ses déchets (même verts) dans le jardin ou la pâture du voisin !

La déchetterie de Dainville vous permet de vous débarrasser de vos déchets au plus proche de chez vous. Elle est ouverte :

- > du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30
- > le dimanche de 9 h à 13 h
- > fermée les jours fériés



Exprimé lors des cafés citoyens



Respecter son cadre de vie, c'est aussi ramasser les déjections de son animal de compagnie, qu'il n'est jamais agréable de retrouver sur son trottoir, dans les parcs ou aires de jeux. Munissez-vous de sachets de ramassage ou apprenez à votre animal le caniveau, où les déjections sont tolérées.

La commune propose aussi la mise à disposition d'une benne à végétaux :

- > Le week-end, du vendredi au lundi
- > Sur réservation auprès des services techniques
- > Première location : 30 €
Locations suivantes : 60 €

Si vous avez plus de 60 ans ou êtes reconnu.e personne handicapée, le service de ramassage des déchets verts est proposé jusqu'au début du mois de novembre :

- > Chaque lundi matin
 - > 51 € pour la saison
- Inscription auprès des services techniques. ■

LE SMAV MET EN PLACE LE CONTRÔLE D'ACCÈS EN DÉCHETTERIE



Comme indiqué dans une précédente communication, le Syndicat Mixte Artois Valorisation (SMAV) met en place le contrôle d'accès en déchetterie.

Pas de panique ! **La mise en place du contrôle et de ses modalités ne seront pas effectives avant le 4 septembre 2023.**

Les usagers pourront faire leur demande à partir du **2 janvier 2023.**

> Via un lien disponible sur le site www.sma62.fr

> Via un formulaire papier disponible en mairie et en déchetterie, à renvoyer par voie postale ou à déposer au siège situé au 11 rue Volta, 62217 Tilloy-Lès-Mofflaines. ■

Pour plus d'informations concernant les accès aux déchetteries, merci de vous rapprocher du SMAV.

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES

Même si le taux de participation présente une évolution à la baisse, il reste supérieur à celui observé sur les autres communes de la strate. En effet, les taux de participation ont été les suivants :

Élections PRÉSIDENTIELLES	Élections LÉGISLATIVES
79,87 % au 1 ^{er} tour	56,36 % au 1 ^{er} tour
79,44 % au 2 ^d tour	54,90 % au 2 ^d tour

TAUX DE PARTICIPATION

INTERVIEW

BRIGITTE BONELLO



Adjointe aux politiques sociales, à l'état civil, aux élections et au devoir de mémoire

Quelles sont les grandes étapes de préparation des élections au sein d'une Mairie ?

Même lorsqu'il ne s'agit pas d'élections municipales, les communes ont un grand rôle à jouer dans le bon déroulement des scrutins, qu'il s'agisse d'élections présidentielles, législatives, régionales, ou départementales.

- > Installation des panneaux d'affichage
- > Organisation administrative des élections
- > Préparation et tenue des bureaux de vote
- > Affichage officiel
- > Préparation, comptage des bulletins, des enveloppes...



- > Gestion du répertoire électoral de la commune et des procurations
- > Gestion des cartes électorales des citoyens
- > Opération de dépouillement et communication des résultats

Combien d'assesseurs ont participé aux scrutins ?

À Dainville on compte 5 bureaux de vote avec au minimum 2 assesseurs par créneaux horaires de 3h, et un.e président.e de bureau de vote. Au total, la commune a besoin de 25 assesseurs et de l'ensemble des Adjoints et Conseillers Municipaux, soit environ 55 personnes.

Quel est leur rôle au sein des bureaux de vote ?

Les assesseurs, bénévoles, siègent aux côtés du ou de la président.e du bureau de vote. Un assesseur a pour mission de veiller au bon déroulement et de la régularité du vote : vérifier l'identité de chaque électeur.rice, son inscription sur les listes électorales, et un autre de lui faire signer la liste d'émargement. Enfin, les assesseurs peuvent accompagner les opérations de dépouillement avec les scrutateurs

Tout le monde peut-il devenir assesseur ?

Tout.e électeur.rice inscrit.e sur les listes électorales (ayant donc 18 ans) peut devenir assesseur et participer à cette expérience citoyenne !

Et les assesseurs, qu'ont-ils pensé de leur expérience ?



Roseline et Michaël nous en parlent

Très intéressée par la vie municipale, c'est tout naturellement que Roseline est devenue assesseur. Elle a commencé par participer aux opérations de dépouillement, dès 1979, puis s'est portée volontaire pour tenir un bureau de vote dès qu'elle le pouvait. C'est pour elle une manière de participer d'une autre façon, de travailler en équipe, dans une bonne ambiance. Être assesseur permet également à Roseline de discuter et d'échanger avec les habitant.e.s du quartier, de rencontrer les nouveaux et nouvelles arrivant.e.s.

Michaël se porte volontaire pour être assesseur depuis juin 2021 à l'occasion des élections départementales et régionales. Il avait envie de faire un peu plus que son devoir citoyen, de se rendre utile à la commune et d'échanger avec les dainvillois.e.s. À chaque scrutin, il passe un bon moment. Le sérieux est de rigueur mais cela n'empêche pas la convivialité.

CAFÉS CITOYENS : ET DE 9 !

Parce que vous êtes les meilleurs ambassadeur.rice.s de votre quartier, le Conseil Municipal est venu à votre rencontre, au plus près de chez vous, pour partager un café citoyen. Une ambiance chaleureuse et conviviale pour chacune des 9 rencontres qui ont eu lieu depuis le mois de décembre 2021 !

Pas de proposition de nature à révolutionner totalement Dainville, mais c'est justement tout l'intérêt de ces échanges : faire ce travail de dentelle, de précision, auquel vous êtes et nous sommes attachés.

Une belle manière d'échanger à propos de sujets du quotidien : aménagement, équipements, entretien de la commune, voiries, espaces verts...mais aussi sécurité routière, citoyenneté, éco-responsabilité...

Un certain nombre de demandes a été formulé. Pour certaines d'entre elles, des réponses ont rapidement été apportées. Pour d'autres, le travail est en cours.

QUELQUES EXEMPLES

Des zones de stationnement ont été réalisées Rue Cuvier.

Des problèmes d'éclairage public ont été réglés.

Du mobilier urbain (bancs, poubelles) a été commandé pour être installé sur des zones que vous nous avez signalées.

L'allée Philippe Lebon va être rénovée fin août.

La vitesse étant une problématique majeure, la circulation à 30 km/h sera proposée sur de nombreuses rues de la commune. Une information plus précise vous parviendra rapidement. D'autres problématiques de voirie relèvent des compétences de la Communauté Urbaine, à qui nous avons relayé vos contributions. Nous resterons attentifs à leur prise en compte.

Enfin, concernant les déjections canines, des distributeurs individuels de sacs seront prochainement disponibles en mairie.

Nous ne pourrons donner suite à chacune de vos sollicitations avec le même degré de priorité, mais soyez assuré.e.s que vos suggestions contribueront à alimenter nos plans d'action futurs. ■



Samedi 18 décembre, quartier "Bâtir"



Samedi 29 janvier, quartier "Portefaix" et Wagonlieu

Samedi 12 mars, rues du Moulin Jérôme, du 19 Mars, des Albatros...



Samedi 19 mars, rues du London Scottish, Pasteur, Gare...



Samedi 26 mars, avenue Lavoisier, rues des Iris, des Jonquilles...



Samedi 14 mai, avenues Mermoz et Saint Exupéry, rue Guynemer...



Samedi 7 mai, quartier "Champ Bel Air"



Samedi 2 avril, rues d'En bas, rue des Près, rue Jean Jaurès



Samedi 18 juin, quartier "Vieux Dainville" : rues des Écoles, Mairie, Église, Anciens Combattants

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le jeudi soir, allée du 8 mai (parking de la salle Polyvalente), la pizzeria "Lo Brutto" vous propose une solution de restauration à emporter :

> le jeudi de 17 H 30 à 21 H

LE QUOTIDIEN DES SERVICES TECHNIQUES !

Tout au long de l'année, les services techniques participent à l'entretien des équipements municipaux et à l'amélioration de votre cadre de vie.

POUR CE
1^{ER} SEMESTRE 2022,
C'EST :

- ☑ La réfection de la salle de stockage de la salle musicale.
- ☑ La création d'une table à langer à l'école Brisse.
- ☑ La réfection d'une descente d'eaux pluviales à Brisse.
- ☑ Espaces verts : fleurissement des jardinières, abattage suite aux intempéries de février et avril.



- ☑ Nouvelle tondeuse autotractée, avec ramassage, arrivée mi-juin en remplacement de notre machine vétuste.



Côté équipement les services techniques ont récemment été dotés de nouvelles tenues de travail.

LANCEMENT DU PROJET DES NOUVELLES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES RUE DU 19 MARS

À la mi-août, le chantier des nouvelles Archives Départementales débutera rue du 19 mars. Celles-ci étaient jusqu'à présent réparties sur deux sites différents. Le Département du Pas-de-Calais entreprend alors la construction d'un édifice unique, au même emplacement que le bâtiment actuel.

Un équipement plus grand, plus fonctionnel, mais aussi plus moderne, avec une façade en résille, des plus originales. ■



REPÈRES

14 000 m²
de surface plancher

800 m²
de panneaux photovoltaïques



pour un bâtiment labellisé BEPOS (Bâtiment à énergie positive). Label obtenu notamment grâce au raccordement au réseau de chaleur communautaire.

52 Km
de rayonnage

26 MOIS
de travaux

35,5 Millions d' €
d'investissement

6 mois
pour transférer les archives dans le nouveau bâtiment



À LA DÉCOUVERTE DES SENTIERS ET CHEMINS DAINVILLOIS

Pendant l'été, vous allez peut-être vous balader dans la commune, faire votre marche quotidienne, promener votre chien. À l'ouest de la commune, les sentiers vous emmèneront peut-être à travers champs.

“Dainville est proche de la nature, et donc du monde agricole”

La municipalité veille à ce que tous les chemins soient empruntables par les piétons et les cyclistes. Mais si certains chemins sont communaux, d'autres sont privés. Certains sont par exemple réservés à l'activité agricole et appartiennent à l'AFR.

L'AFR... QU'ÉSAQUO ? ON FAIT LE POINT !

L'Association Foncière de Remembrement est une structure qui regroupe des agriculteurs dans le but de mener des opérations de regroupement de champs, et des travaux d'amélioration foncière. L'objectif étant de faciliter l'accès aux parcelles sur une commune par les agriculteurs. Ce sont les propriétaires des champs (particuliers ou agriculteurs exploitants) qui financent ces chemins en payant une taxe annuelle. L'entretien (revêtement...), la sécurité (signalisation routière, balisage...) sont ainsi pris en charge par ces propriétaires de chemins AFR, conjointement avec la commune.

“Des chemins privés qu'il convient de partager en bon voisinage”

Les promeneurs ont l'autorisation de circuler sur ces chemins. Nous vous incitons toutefois à la prudence et à la vigilance. Ces sentiers restent avant tout réservés au passage d'engins agricoles (tracteurs, moissonneuses, véhicules d'exploitants,). La circulation de ces derniers ne doit pas être entravée. Des bandes enherbées vous permettent de garder une distance de sécurité avec le sentier. Conservez toujours une oreille attentive afin d'être alerté rapidement à l'approche d'un engin. ■



-  Chemin appartenant à l'AFR Dainville
-  Chemin appartenant à la commune de Dainville
-  Chemin de service départemental

QUELQUES RAPPELS DU RÈGLEMENT

- > Tout véhicule empruntant un chemin privé d'AFR doit limiter sa vitesse à 35 km/h.
- > Tout dépôt de déchets, matériaux, végétaux ou terre est interdit et sanctionnable, que ce soit sur les chemins, les bandes enherbées, les plats fossés.
- > Toute dégradation doit faire l'objet de réparations, aux frais du contrevenant.

Respecter ces quelques règles garantit à toutes et tous une bonne cohabitation sur ces espaces.

L'implantation de panneaux de sensibilisation est en cours de réflexion. En attendant, pour vous repérer sur ce plan, retrouvez sur ce plan les chemins privés ou communaux de la commune de Dainville.



/// PORTES OUVERTES

MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES

Quand on prend de l'âge, la baignoire ou les escaliers représentent des risques plus élevés de glissade ou de chute. Pour ne plus s'en inquiéter, et tranquilliser vos proches, vous pouvez faire adapter votre logement pour bien vieillir chez vous en toute autonomie.

Mais quels sont les travaux à réaliser pour vous faciliter la vie au quotidien ? Comment cela va-t-il modifier votre intérieur ? Venez vous rendre compte par vous-même !



Dans le cadre de la "Semaine Bleue" et en partenariat avec la Maison de l'Habitat Durable de la Communauté Urbaine d'Arras, VENEZ VISITER LE TRUCK SOLIHA : un véhicule de démonstration aménagé et adapté à 100%.

Rendez-vous
Place de la Mairie
de 14 h à 17 h



Douche à bac extra plat, WC réhaussés, monte-escalier : tant d'objets qui améliorent votre confort au quotidien.

Vous pourrez visiter ce véhicule, tester les équipements et vous renseigner sur l'ensemble des aides financières mobilisables.



Des financements sont en effet possibles à hauteur de 45 à 60% par l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), la CUA ou encore le Département du Pas-de-Calais.

ET APRÈS ?

Après cette première prise de contact grâce au Truck SOLIHA, un rendez-vous ou une visite à domicile peuvent vous être proposés afin d'établir un relevé des aménagements à réaliser. ■

EN ROUTE POUR VOS TRAVAUX !
Venez visiter le **Truck** & rencontrer l'équipe SOLIHA

Repenser votre logement pour un quotidien adapté

DAINVILLE
Mardi 4 octobre - 14h-17h
Parking de la Mairie

AMÉNAGEMENTS
OBJETS INNOVANTS
CONSEILS
ACCOMPAGNEMENT
FINANCEMENTS
AIDES

INFOS :
03 21 51 23 55
contact.pasdecalsais@solihha.fr

SI VOUS AVEZ BESOIN D'INFORMATIONS

avant le 4 octobre, vous pouvez contacter :

La Maison de l'Habitat Durable

du lundi au vendredi
de 9h à 12h30

☎ 0 800 62 62 62
(numéro vert et gratuit)

Vous pouvez également envoyer un courriel à l'adresse :

habitat@cu-arras.org,

Un rendez-vous vous sera proposé à la Communauté Urbaine d'Arras, ou par téléphone ou en visioconférence.

/// PERMANENCE

RÉSULTATS DE L'ÉTUDE THERMOGRAPHIQUE

Après une première version en 2009, la Communauté Urbaine d'Arras a mené une deuxième thermographie aérienne en ce début 2022. En effet, en mars dernier, un avion a survolé les 46 communes de la CUA afin de mesurer les pertes de chaleur à l'aide d'une caméra thermique.

La Maison de l'Habitat Durable propose des permanences dans chaque commune pour apporter cette thermographie au plus près de chez vous.

Pour que vous puissiez accéder aux résultats de votre logement, une permanence aura lieu à la Mairie de Dainville **le vendredi 7 octobre 2022**.

Cette permanence se fera sur inscription en Mairie, plus d'information à venir dans les prochains Dainvil'actu et sur la page Facebook et le site internet de la commune.

www.mairie-dainville.fr



Commune de Dainville



UN BUDGET STABLE, MAÎTRISÉ ET RAISONNABLE

/// LES CHIFFRES CLÉS DE LA COMMUNE COMPTE ADMINISTRATIF 2021

“D’où vient l’argent ?”

LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Autres recettes diverses

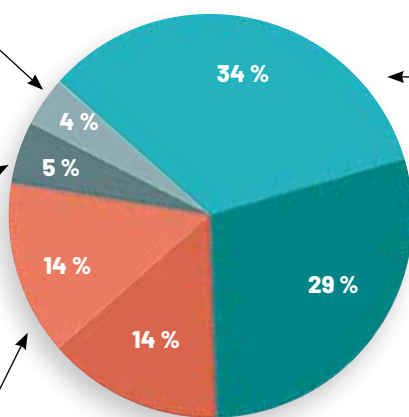
(ventes immobilières, remboursements sur charges de personnel, remboursement assurance, travaux en régie)
4 % des recettes

Produit des services communaux

(cantine, centres de loisirs, garderies, revenus des immeubles...)
5 % des recettes

Résultat de l'exercice 2021

14 % des recettes



Produits et taxes locales
34 % des recettes

Autres impôts et taxes
(CUA, droits de mutation, TCFE, FPIC, TLPE...)
29 % des recettes

Dotations et participations
(État, Département, CAF...)
14 % des recettes

“Où va l’argent ?”

LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

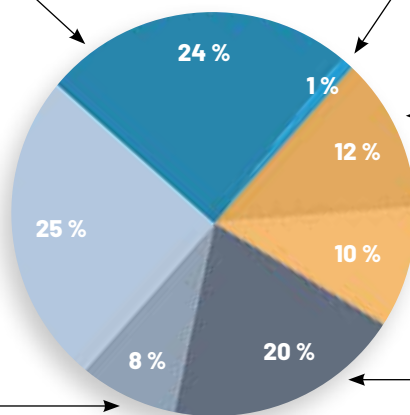
Enseignement, enfance, jeunesse

(dont restauration, accueils périscolaires, et Relais Petite Enfance)
1 299 333 €
soit 24 % du budget général

Autofinancement des investissements

1 371 839 €
soit 25 % du budget général

Services aux dainvillois
(culture, animations, communication, sport, associations, seniors et solidarité)
411 215 €
soit 8 % du budget général



Intérêts des emprunts
57 929 €
soit 1 % du budget général

Cadre de vie, espaces verts, voiries, éclairage
642 004 €
soit 12 % du budget général

Patrimoine tous bâtiments
(entretien, chauffage...)
533 488 €
soit 10 % du budget général

Administration et gestion de la commune
(services publics : état civil, urbanisme, élections...)
1 109 055 €
soit 20 % du budget général

CHIFFRES CLÉS

736 €
par habitant.e
Dépenses de fonctionnement
< 1020 € par habitant.e
pour les autres communes
de la strate.

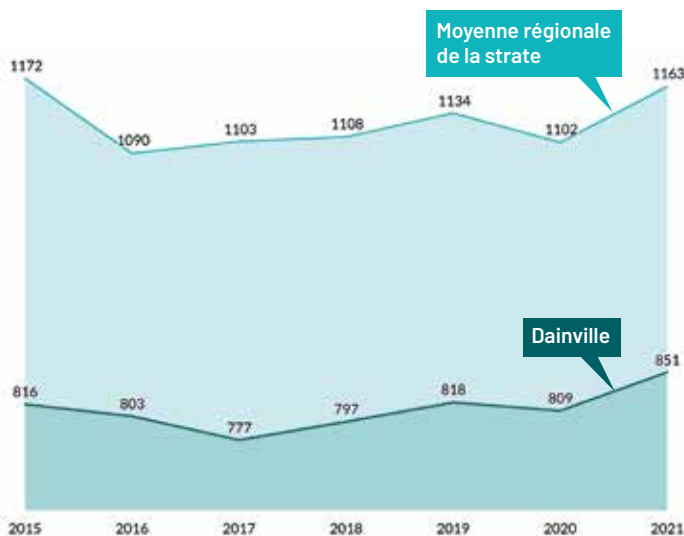
28 %
inférieur à la moyenne
La commune dépense donc environ
28 % de moins que les communes
de la strate. Et cet écart est stable
depuis l'année 2016.

RATIO DE LA DETTE

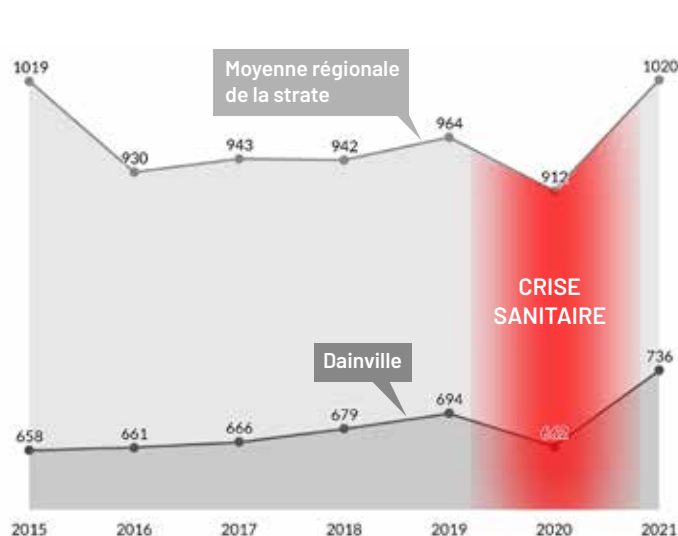
une commune 2 fois moins endettée
que la moyenne.

326 €
par habitant.e

LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (en euros / habitant.e)



LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (en euros / habitant.e)



LE BUDGET 2022

Voté le 4 avril 2022 par le Conseil Municipal, le Budget primitif fixe les dépenses de la collectivité : tant en fonctionnement (6 087 025 €) qu'en investissement (3 968 659€)

Si la crise sanitaire a eu un impact sur les finances (en dépenses comme en recettes) de la commune en 2020-2021, l'équilibre du budget a été maintenu grâce à un suivi permanent des évolutions. Le budget 2022 quant à lui a pris en compte les prévisions d'augmentation des matières premières et du coût de l'énergie.

En termes d'investissement, au-delà des travaux courants d'entretien des équipements, plusieurs opérations ont été budgétées pour un montant de plus de 1500 000 € et notamment :

> La dernière tranche de rénovation de l'éclairage public pour 130 000 €, avec le soutien financier de la Fédération Départementale de l'Énergie et la CUA.

Dainville sera ainsi l'une des premières communes du territoire communautaire à avoir achevé intégralement le remplacement des lanternes par des LED dans toutes les rues de la commune.

> Suite à l'étude lancée en 2021 sur notre stratégie de performance énergétique du patrimoine communal, la rénovation énergétique de l'école Brisse s'échelonne sur 2022 et 2023 avec une première inscription de 350 000€ en 2022.



> La réalisation d'un pumptrack (piste de vélo avec des bosses) au centre vert, pour 150 000 € à condition que l'Agence Nationale du Sport et la Région confirment leurs subventions.



> L'achèvement de la rénovation de l'ensemble des chalets des jardins familiaux engagée en 2021 pour un montant de 25 000€ sur 2 ans.

> Les travaux de rénovation et extensions des vestiaires foot et du club house pour 345 000€ avec l'obtention de financement de l'Etat et de la CUA.

Le contexte économique de ces derniers mois n'étant pas très favorable, le démarrage des travaux prend un peu de retard.

> Création d'un terrain d'entraînement de football aux dimensions fédérales pour 150 000 €

> Une première enveloppe de 250 000 € pour le lancement des premiers travaux sur le Centre vert.

TOUT UN PANEL DE SERVICES DANS VOTRE MAIRIE

L'ensemble des services municipaux met en place de multiples actions pour répondre aux besoins des dainvillois.e.s, et vous accompagner dans votre quotidien, tout au long de votre vie : état civil, enfance-jeunesse, urbanisme, service social, culture et loisirs, scolarité, services techniques...

Mais au-delà de ces missions de proximité que vous connaissez déjà, la commune de Dainville continue au fil des années de faire des choix qui renforcent encore davantage le panel de services proposés aux citoyen.ne.s, et aux dainvillois.e.s en particulier. À Dainville, vous pouvez par exemple :

- > **OBTENIR UN TITRE D'IDENTITÉ**
Carte nationale d'identité ou passeport, la Mairie de Dainville est équipée du dispositif de recueil des données biométriques (pour recueillir les empreintes numérisées des demandeurs).
- > **FAIRE UNE DEMANDE DE LOGEMENT**
La Mairie est service enregistreur pour l'ensemble des demandes de logements sociaux.
- > **SUIVRE DES ATELIERS NUMÉRIQUES**
ou emprunter des liseuses à la Médiathèque.



UN ESPACE "FRANCE SERVICES" POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS DÉMARCHES

En plus de ces services rendus, la commune a décidé d'élargir encore l'étendue de ses services et vous accompagne dans toutes vos démarches administratives.

Né de la volonté de la Mairie de s'impliquer encore davantage et de vous accompagner au mieux, Dainville s'est dotée d'un "Espace France Services" depuis le mois de janvier.

Des aides de l'État contribuent en partie au fonctionnement du dispositif. L'espace France Services est aussi accessible à toutes les personnes du canton.

"Faciliter l'accès aux services publics et accompagner au numérique : nous nous y engageons !"

QU'EST-CE QU'UN ESPACE "FRANCE SERVICES"

Ces espaces ont pour objectif de permettre aux citoyen.ne.s d'effectuer leurs principales démarches administratives du quotidien, à moins de 30 minutes de chez eux.

Ils prennent la forme de guichets uniques regroupant en un même lieu différents services publics de l'État, des collectivités et autres organismes publics (CAF, Sécurité Sociale, Pôle Emploi...).

Un agent polyvalent vous accompagne dans vos démarches administratives, numériques ou non.

Santé, famille, retraite, logement, impôts... Deux agents vous fournissent et vous orientent vers les formulaires adéquats, vous aident à la saisie sur les plateformes, et suivent avec vous l'avancement de vos dossiers.



“Un réseau d’acteurs au service des Dainvillois.e.s”

L’Espace France Services vous permet également d’avoir un accès direct et d’être mis en relation avec 9 ORGANISMES PUBLICS :

- > Le Centre National des Finances Publiques
- > L’Assurance Maladie
- > La Caisse d’Allocations Familiales
- > Pôle Emploi
- > La Poste
- > L’assurance retraite
- > L’Agence Nationale des Titres Sécurisés
- > La MSA
- > Le point info justice

Quand les situations l’exigent, votre agent France Services se met en contact avec ces organismes pour servir d’intermédiaire et s’assurer que l’on apporte une solution à vos problèmes.

UNE PORTE D’ENTRÉE VERS D’AUTRES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

En plus des partenaires du réseau France Services, accédez également en Mairie de Dainville aux permanences d’une assistante sociale, d’une association de consommateurs, d’un conciliateur de justice, et du délégué au Défenseur des droits. Nous vous aiderons, en fonction de votre situation personnelle, à rencontrer le bon interlocuteur.

UNE ASSISTANTE SOCIALE DE LA MDS

(Maison du Département Solidarité) assure une permanence en Mairie :

> **Tous les jeudis matin** de 9h à 12h Sur RDV / ☎ 03 21 21 30 00

Un.e assistant.e de service social (ASS) intervient auprès de personnes confrontées à diverses difficultés : économiques, d’insertion, familiales, de santé, de logement. Il ou elle accueille, soutient, oriente et accompagne la construction de projets en tenant compte de la situation spécifique des personnes et des possibilités offertes par la collectivité.



Pour vos démarches du quotidien,
nos agents vous accueillent à moins
de 30 minutes de chez vous !

ROCHE DE VOUS,

PROCHE DE CHEZ VOUS

france-services.gouv.fr

UNE PERMANENCE DE LA CLCV

(Consommation, Logement, Cadre de Vie), association de consommateurs et d'usagers est assurée en Mairie :
> **2 lundis / mois** de 14h à 17h sur RDV / ☎ 03 21 21 30 00

La CLCV (Consommation, Logement, Cadre de Vie) est une association nationale de défense des consommateurs et usagers. Indépendante, elle intervient au niveau national mais aussi au niveau local. La CLCV accompagne les particuliers dans le règlement de leurs litiges personnels et vient en aides aux ménages concernant des problématiques de vie quotidienne : consommation, logement, environnement, pouvoir d'achat... Elle défend l'intérêt collectif des usagers et fait reconnaître le droit des consommateurs auprès des professionnels.

UNE PERMANENCE DE CONCILIATION DE JUSTICE

> **1 vendredi / mois** de 9h à 12h sur RDV / ☎ 03 21 21 30 00
La conciliation de justice concernera plutôt les litiges entre personnes, entre voisin.e.s, entre commerçant.e.s, entre locataire et bailleur, entre copropriétaires... Elle ne concerne pas : les litiges d'état civil, les droits de la famille, les conflits avec l'administration.

UNE PERMANENCE DU DÉLÉGUÉ AU DÉFENSEUR DES DROITS

sera assurée en Mairie à partir de Septembre.

Les délégués du Défenseur peuvent vous aider si vous avez des difficultés dans vos relations avec les services publics ; si les droits d'un enfant ne sont pas respectés ; si vous êtes victime de discrimination. Dès que possible, les délégués sollicitent les administrations concernées par votre situation pour rechercher une solution amiable par voie de médiation.



“Je n’ai pas d’accès à internet et bénéficier de cet accès libre c’est salvateur pour moi. Ça répond à un besoin devenu essentiel dans notre société actuelle .” Maxime

UN ACCOMPAGNEMENT AU NUMÉRIQUE

“Vous accompagner dans votre transition numérique, on s’y engage”

De plus en plus de formalités administratives sont à réaliser sur internet. Il est parfois difficile de s’y retrouver.

Dans un monde qui évolue rapidement, notre mission est de vous accompagner jusqu’au bout de vos démarches et de vous aider à devenir de plus en plus autonomes avec les outils numériques.

Votre agent France Services est spécifiquement formé pour vous accompagner dans vos démarches en ligne. Il vous montre comment faire et vous guide.

Deux postes informatiques, une imprimante et un scanner sont à votre disposition pour vous permettre de constituer vos dossiers sereinement.

APTIC : LE PASS QUI RAPPROCHE LE CITOYEN DU NUMÉRIQUE ET LA MÉDIATHÈQUE !

La labellisation APTIC permet aujourd’hui à la Mairie de Dainville d’accueillir et d’assurer des formations d’accompagnement et de médiation pour les publics les plus éloignés du numérique. Votre agent France Services peut alors vous orienter sur des parcours de formation au numérique, financés par la Communauté Urbaine d’Arras. Les Conseillers Numériques de la Communauté Urbaine d’Arras vous proposent également des permanences pour vous accompagner dans vos démarches numériques courantes et vous aider à devenir plus autonomes.

> **Le mercredi après-midi** de 13h30 à 15h30.

“France Services m’aide beaucoup. Tout est très bien expliqué. Cela m’aide à y voir plus clair quand je suis perdue dans mes démarches. On nous montre le bon chemin et on nous guide”

Mihaela



**France
services**

Liberté
Égalité
Fraternité

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?



Des soucis pour déclarer vos impôts en ligne ? Finaliser votre dossier de retraite ? Faire une demande de pension de réversion ?
Faire une demande d'APL ? Contacter votre référent Pôle Emploi ?
Faire une demande de carte grise ?

VOTRE ESPACE FRANCE SERVICES DE DAINVILLE EST LÀ POUR VOUS AIDER !



On vous accueille, dans un espace dédié qui respecte la confidentialité de vos démarches et de vos données.



Mairie de Dainville - Place de la Mairie - 62000 DAINVILLE

Lundi	9h - 12h	13h30 - 17h
Mardi		13h30 - 17h30
Mercredi	8h30 - 12h	13h30 - 17h
Judi	8h30 - 12h	
Vendredi		13h30 - 17h

**GRATUIT ET OUVERT À TOUS
SUR RENDEZ-VOUS**



03 21 21 30 00



franceservices@mairie-dainville.fr



**2 postes informatiques
en accès libre et gratuit**



ON VOUS ORIENTE, ON VOUS INFORME

sur les démarches administratives de la vie quotidienne



ON VOUS ACCOMPAGNE

pour la constitution et le suivi des dossiers



ON VOUS FORME AUX OUTILS NUMÉRIQUES

Créer une boîte mail, scanner un document...



www.mairie-dainville.fr > " Au quotidien " > " FRANCE SERVICES "

Commune de Dainville



Agence nationale
des titres sécurisés



LES DAINVILLOIS.E.S IMAGINENT AVEC NOUS LE PLAN D'EAU ET LE CENTRE VERT DE DEMAIN

C'est un fait, le "Centre Vert" ou, le "plan d'eau" ou "la mare aux canards" est un espace vert apprécié, un lieu de rencontre, un véritable atout pour la commune.

Mais le bassin prend de l'âge... 25 ans déjà ! Une démarche globale de réhabilitation de cet équipement était nécessaire. Mais vers quoi aller ?

Comment imaginer le Centre Vert de demain ?

Il s'agissait pour le Conseil Municipal de prendre une décision objective, basée sur les usages et l'état actuel du parc, aboutir à un résultat le plus équilibré possible : aménager au mieux les vingt hectares d'espace vert en cœur de ville, qui restent d'une grande rareté.

Mais parce que ce lieu est surtout le vôtre, et parce que nous connaissons votre attachement à cet espace, il fallait, au-delà de votre avis, vous demander votre aide pour imaginer avec vous un espace vert qui vous ressemble !

C'est donc une démarche scientifique et participative que nous avons mis en place.

LE 5 AVRIL,

un petit groupe de citoyen.ne.s très motivé.e.s assistait à la première réunion participative.

PUIS, TROIS GROUPES DE TRAVAIL CITOYENS SE SONT CONSTITUÉS SUR LES THÉMATIQUES SUIVANTES :

- > Les aspects techniques du parc
- > La biodiversité
- > Les usages du parc

Voici leur première contribution à la démarche.



LE CENTRE VERT FÊTE SON QUART DE SIÈCLE...

1. Dans quel état se trouve le Centre Vert ? Quelles sont les rénovations nécessaires ?

L'objectif était de réaliser un état des lieux "technique" "du parc" :

- > Quels sont les équipements ?
- > Sont-ils en bon état ? Sont-ils dégradés ?
- > Quelles rénovations ou adaptations sont nécessaires ?

Après une "balade diagnostique" sur site, voici les constats et pistes de réflexion du groupe de travail :

➔ Après 25 ans, le bassin s'est abîmé, il est vétuste. Le plan d'eau présente un problème de pompe et la bêche est en mauvais état. La rénovation de la mare devra donc être la priorité de ce projet. Il serait possible d'imaginer que le futur projet favorise plus de contact direct avec l'eau.



➔ Le "Centre Vert" s'étend du lac aux espaces verts bordant la salle polyvalente, les terrains de foot ou les terrains de tennis. Il est traversé par l'Avenue Lavoisier. La liaison entre les différents espaces du parc pourrait être améliorée : sécuriser davantage les traversées piétonnes, apporter plus de visibilité à l'ensemble.

➔ Certains espaces du parc sont sous-utilisés, comme le long de la rue Olivier de Serres ou l'extrémité du parc longeant le quartier des Iris. Aucune utilité précise ne leur a été attribuée. Planter un véritable bosquet le long des Iris remplirait encore plus efficacement sa fonction de brise vue, tout en améliorant la biodiversité du lieu, et en diminuant les besoins d'entretien de la zone.



SI LA NATURE M'ÉTAIT "COMPTÉE"

2. Quel est le niveau de biodiversité du Centre Vert ? Comment pourrions-nous l'améliorer ?

Renforcer la biodiversité du parc est l'un des objectifs principaux. Pour ce faire, il nous fallait connaître l'état initial de la biodiversité. Un second groupe a mis en place différents protocoles d'échantillonnage et d'identification de la faune et de la flore.

Par leurs relevés et leurs observations sur place, les enfants des écoles ont travaillé à l'élaboration d'un micro Atlas de la Biodiversité du Centre Vert. Compter, mesurer, évaluer la présence des oiseaux d'eau, des insectes, des plantes, des fleurs, des arbres fut un exercice passionnant.

Un groupe a échantillonné la diversité des plantes et pollinisateurs dans les pelouses. Un autre a identifié les arbres du parc et a effectué des mesures biométriques de la température, et comparé les zones arborées ou aquatiques.

Les enfants étaient accompagnés de leurs enseignant.e.s et de Nicolas Lieury, professeur de Sciences de la Vie et de la Terre, qui apporte une aide technique à la municipalité sur la dimension participative du projet. Merci à ces équipes dynamiques pour leur précieuse participation !

Une matinée de repérage ouverte à tou.s.tes les dainvillois.e.s a permis à celles et ceux qui le souhaitent de participer également à l'évaluation de la biodiversité.

Pour les remercier, Amandine leur avait préparé une "limonade solaire" à base de plantes.



Nicolas Lieury, professeur de SVT ayant accompagné la commune :

"Avec une telle démarche, tout le monde y gagne, les élus, les habitants, le centre vert, et même les connaissances scientifiques."

DIS-MOI CE QUE TU FAIS AU CENTRE VERT, JE TE DIRAI QUI TU ES

3. Quels sont les usages du parc ? Comment en faire un lieu de vie et de rencontre encore plus apprécié ?

Rénover le parc, oui, mais sans négliger sa dimension affective. Les dainvillois.e.s sont attaché.e.s à leur "Mare aux canards".

Le futur Centre Vert devra continuer de remplir ses fonctions : lieux de balade, lieu de détente, lieu de rafraîchissement, lieu de divertissement pour les enfants, lieu de manifestation et de convivialité pour l'ensemble des dainvillois.e.s. Tout le monde devra pouvoir en profiter : sportifs, retraité.e.s, enfants, promeneurs, flâneurs. Mais c'est aussi l'occasion de diversifier l'utilisation du parc.



Près de 400 personnes ont pris part à cette enquête, merci à vous !

87 % des répondant.e.s sont des dainvillois.e.s

63 % sont des femmes

Les répondant.e.s appartiennent essentiellement à la tranche d'âge des 26 - 60 ans

38 % pour les 36 - 50 ans

21 % pour les 26 - 35 ans

Nous manquons malheureusement de réponses d'enfants et d'adolescents (moins de 2 % pour les moins de 12 ans, 2,3 % pour les 12 - 17 ans).

Aimez-vous votre parc, comment l'appellez-vous, qu'y faites-vous... Voici quelques résultats !

90% des répondant.e.s se disent **satisfait.e.s du parc** et le recommanderaient à leurs proches

69% des usager.e.s du parc, soit 256 répondant.e.s à l'enquête **appellent ce lieu la "Mare aux canards"** à défaut de "Centre Vert"

Un nom donné traditionnellement après qu'une population de canards, et autres oiseaux d'eau, y aient élu domicile. Les canards sont l'un des éléments phare que vous appréciez au Centre Vert. Ils sont suivis de la cascade et de l'ambiance paisible qui règne sur le parc.

Cet espace vert est donc globalement apprécié, mais vous vous accordez sur la nécessité de le voir évoluer sur plusieurs aspects :

> **LE MOBILIER URBAIN** : "il manque des bancs", "pourquoi pas des tables de pique-nique ?"

> **LA SÉCURITÉ** : "la traversée de l'avenue Lavoisier est dangereuse", "le parc n'est pas éclairé la nuit".

> **LA PROPRETÉ** : "il y a trop peu de poubelles ou elles sont trop petites, de nombreux déchets finissent par se retrouver dans la nature, ou même dans la mare". L'idée de sanitaires publiques a été émise.

> **LES ÉQUIPEMENTS ET ANIMATIONS** : "Il faut supprimer les gradins/la butte/le tumulus", "Pourquoi pas un kiosque à musique, des animations plus estivales ?".

La question du manque de végétation, de massifs fleuris, ou d'ombre (et donc d'arbres), évoquée à plusieurs reprises fait le lien avec le thème de la biodiversité.

Il est maintenant temps de mettre en perspective ces constats et propositions, et de faire un travail de co-construction entre le paysagiste et les citoyen.ne.s. À suivre... ■

Nous ferons à terme du Centre Vert un lieu de sensibilisation à la nature, à l'environnement, au développement durable.

LA TRANSFORMATION VERTE DU PARC DE VÉHICULES MUNICIPAL

La commune transforme son parc automobile, à la fois pour renouveler des véhicules devenus vieillissants, mais aussi pour les faire évoluer selon les besoins réels des services.

Les critères du développement durable ont été pris en compte dans ces opérations de renouvellement. Le dernier véhicule acheté est un **véhicule électrique**. Nous réduisons ainsi notre empreinte carbone et notre dépendance aux énergies fossiles.

Nous renforçons notre flotte de vélos avec **4 nouveaux vélos électriques** ! Ils seront destinés aux déplacements professionnels des agents de la Mairie et de la Médiathèque.

Un vélo cargo a également été commandé, il ne devrait plus tarder ! Une nouvelle flotte parfaitement adaptée aux parcours quotidiens de faible distance.



DES NOUVELLES DES JEUNES POUSSES DAINVILLOISES

Depuis l'automne dernier, pas moins de **6 000 arbres** ont été plantés à Dainville !

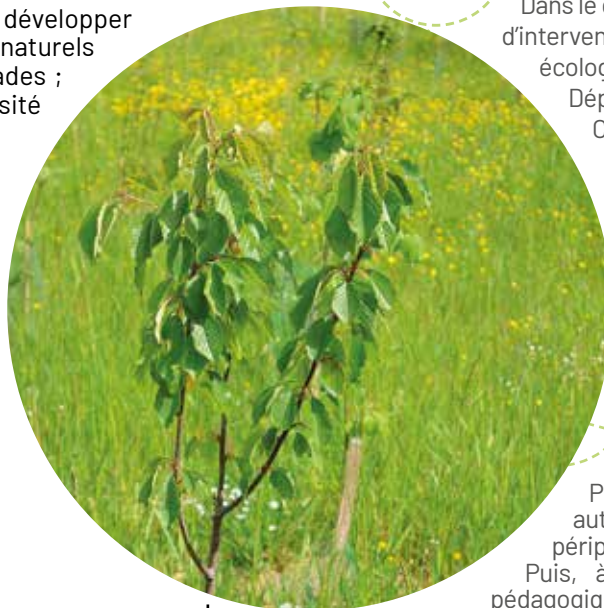
Ce programme de boisement vise à développer davantage la biodiversité de nos espaces naturels et agrémenter encore nos circuits de balades ; une volonté d'enrichir activement la diversité écologique de la commune !

Les arbres plantés sont d'essences locales, adaptées à notre zone géographique. Le tout réalisé par les services techniques municipaux !

Et à la Ferme Saint-Jean, ce sont plus de 70 grands sujets qui ont été plantés avec la participation de Soroptimist Artois, à l'occasion du centenaire de la création du Club. Ils constituent désormais le "Petit Bois de Suzanne Noël".

4 SITES IDENTIFIÉS EN LIEN AVEC LA TRAME BLEUE ET VERTE DE LA CUA :

- > Le Domaine du Vallon, entre l'Avenue Saint-Exupéry et la rue des Près,
- > Le sentier du souvenir, à côté du cimetière Britannique,
- > Rue Jean Jaurès,
- > Rue Calmette et Wagonlieu.



Dans le cadre du FIEET (Fonds d'intervention pour les enjeux écologiques territoriaux), le Département du Pas-de-Calais a accordé à la commune une subvention à hauteur de 80% du coût d'acquisition des plants, soit environ 18 300 € sur un coût total de 22 900 €.

Prochaines étapes ? Dès cet automne, la plantation de bulbes en périphérie de ces nouveaux arbres. Puis, à terme, l'ajout de panneaux pédagogiques de sensibilisation à l'écologie, à la faune et à la flore locale. ■

6 000
arbres plantés
à Dainville

AVEC LA CUA

DAINVILLE AUX COULEURS SANG ET OR

Le 20 avril dernier, 25 jeunes dainvillois.e.s ont pu assister au Match Lens-Montpellier en direct du stade Bollaert, accompagnés d'élus dainvillois.

UNE TRÈS BONNE AMBIANCE,
DES JEUNES RAVIS, ET UNE VICTOIRE !



LA CHASSE AUX ŒUFS DU RPE "RAMDAM"

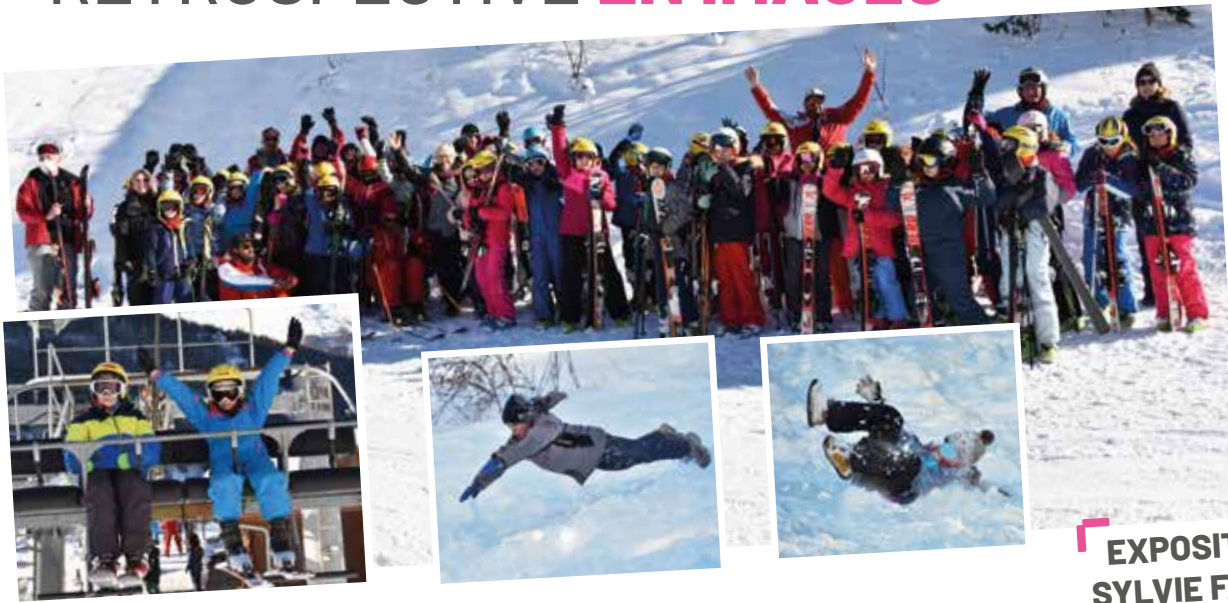
Le lundi 25 avril, le Relais Petite Enfance (RPE) "RAMDAM" a organisé une belle matinée festive pour les enfants : une chasse à l'œuf à la Ferme Saint-Jean pour fêter Pâques.

67 enfants étaient présents, ainsi que
35 assistant.e.s maternel.le.s et parents.

Les enfants ont pu nourrir les animaux de la basse-cour, faire une balade en poney, se faire maquiller.
Et ils sont tous repartis très heureux avec leurs chocolats.



RÉTROSPECTIVE EN IMAGES



CLASSES DE NEIGE

Du 10 au 21 janvier 2022, les CM2 des écoles Daudet et Montesquieu ont bien profité de leur séjour à Valmeinier

EXPOSITION SYLVIE FACON



CENTRE DE LOISIRS

Un beau carnaval en février



INITIATION AU ROUET



TISSONS DES LIENS

Retour sur un temps fort (en émotions), le concert de musique persane de Sajad Kiani et Julien Lahaye, qui forment le groupe Anassor.



VOYAGE DES AÎNÉS EN ANDALOUSIE



FOULÉES DAINVILLOISES

Le grand retour du rendez-vous des amateur.rice.s de course à pied ! Un événement incontournable de la vie associative dainvilloise

LE MOIS NUMÉRIQUE



LE SALON DES VIGNERONS



GALA DE BOXE



REPORTAGE DE WEO AUX JARDINS FAMILIAUX

RANDONNÉE DU VERT TILLEUL



Le Cyclo Club Dainvillois a accueilli plus de 950 participant.e.s, félicitations aux bénévoles !



LA CHASSE AU TRÉSOR

Organisée pour les enfants des écoles

FÊTE DES ÉCOLES



ÉCHANGE AVEC WHITSTABLE

TOURNOI DE PENTECÔTE DU BASKET



GALA TENDANSE



LES GARDES CHAMPÊTRES À DAINVILLE

QU'EST-CE QU'UN GARDE CHAMPÊTRE ?

Les jeunes dainvillois ne connaissent peut-être pas le métier de garde champêtre car il n'y en a plus à Dainville depuis le décès de Maurice Fatoux le 31 juillet 1989. Pourtant, en 2018, ils sont encore 726 en France. Nommé par le Maire, agréé par le Préfet, et assermenté auprès du Procureur de la République, il peut être sanctionné pour négligence ou mauvais comportement, et même être révoqué.

SURVOLONS L'HISTOIRE

On trouve la trace des premiers gardes champêtres dès le Moyen-Âge. Charles V crée en 1369 le premier corps de garde rural, qui devait surveiller les récoltes et les moissons. Beaucoup plus tard, au XVIII^{ème} siècle, on trouve dans les registres la trace de Dainvillois qui se transmettent de père en fils la fonction de "sergent".

Au début de la Révolution, le corps des gardes champêtres est créé, et leur statut est défini par la loi du 8 juillet 1795 qui les rend obligatoires dans toutes les communes : âgés d'au moins 25 ans, ils doivent savoir lire et écrire, être en bonne condition physique ou anciens militaires décorés et pensionnés. Au XIX^{ème} siècle, et jusqu'au milieu du XX^e siècle, appréciés ou détestés, ils font partie du "paysage" villageois.

La réforme de 1958 supprime leur présence obligatoire dans les communes rurales au profit des brigades cantonales de gendarmerie ou de la police nationale dans les aires urbaines et engendre leur lente disparition.



Joseph Bruneau
Garde Champêtre
de 1921 à 1936

Paul COUPÉ
Garde Champêtre
de 1947 à 1966



QUE FAIT LE GARDE CHAMPÊTRE ?

Ses compétences, définies par le maire, ont varié selon les époques. Identifiable par son uniforme, sa plaque professionnelle et son képi, le garde champêtre a été successivement ou simultanément.

Agent de police judiciaire local

Il patrouillait et surveillait la commune, chargé prioritairement d'empêcher le vol ou la dégradation des récoltes ; il devait repérer les infractions et en identifier les auteurs ; ses procès-verbaux étaient adressés au Procureur de la République ; en coopération avec la gendarmerie, il enquêtait sur les actes de délinquance. Bien que proche de la population, il devait garder ses distances et il ne pouvait fermer les yeux sur les actes délictueux, ce qui lui valait parfois des rancunes tenaces.

Témoin de l'état-civil

Entre 1890 et 1930, il est fréquemment choisi par les familles pour témoigner des naissances et des décès et contre signe les registres après le Maire et avec les déclarants.

Garant de l'ordre public

Il était responsable de la bonne tenue du village ; il assurait la sécurité lors des manifestations et des défilés, plaçait les forains lors des ducasses. Avant qu'il n'y ait une sirène publique, il signalait la "retraite", c'est-à-dire l'heure de la fermeture des débits de boisson et des bals publics, par une sonnerie codifiée avec la cloche de l'église, les dimanches et jours fériés, couvre-feu avant l'heure. Il accompagne les conscrits du village au Conseil de révision et pose avec eux sur la photo de groupe. À l'époque de l'automobile, il est chargé d'assurer la sécurité des enfants à la sortie des écoles. Plus récemment, mais avant l'informatique, quand la commune a grandi et qu'il est devenu impossible de connaître "tout le monde", il tient à jour manuellement un bien utile registre des habitants et pointe les arrivées et les départs dans la commune.

Agent de recouvrement

Il est parfois chargé de collecter taxes locales ou redevances exceptionnelles.

Crieur public

Il parcourt le village pour faire entendre les avis officiels, s'annonçant au son du tambour, d'une trompe ou d'une cloche. Paul Coupé, entre 1947 et 1966, fut le dernier à lancer à Dainville ses "Avis à la population", qu'il terminait par un tonitruant "Qu'on se le dise".

Préposé municipal

Il affiche devant la mairie les annonces officielles, les publications de bans ; il remet en mains propres les convocations officielles. Pendant la guerre, il devient l'agent que les parents et épouses de soldats partis au combat craignent de voir venir leur annoncer le décès de leur fils et époux.

Assistant social

À la fin de sa carrière, entre 1970 et 1983, Charles Martinet, secondé par Maurice Fatoux pour les fonctions de maintien de l'ordre, passait beaucoup de son temps à animer ce qui allait devenir par la suite le Bureau de l'aide sociale.



Joseph Mustin, Garde Champêtre de 1908 à 1913

LES GARDES CHAMPÊTRES DE DAINVILLE

- > 1833 - 1835 : BECOURT Jean-Baptiste Augustin Joseph
- > 1835 - 1842 : BLIN Jean Baptiste
- > 1842 - 1844 : BLIN Charles François Joseph, dit Jean François
- > 1844 - 1851 : LELEUX Philippe Guislain Joseph, dit LEUX Joseph.
- > 1851 - 1891 : TRUFFIER Florentin Joseph
- > 1891 - 1894 : LEUX Auguste
- > 1894 - 1908 : LHERBIER Emile
- > 1908 - 1913 : MUSTIN Joseph
- > 1913 - 1914 : CANON Rémi
- > 1914 - 1915 : MUCHEMBLED Léonce
- > 1915 - 1919 : LEGRAND Auguste (garde champêtre volontaire pendant les hostilités)
- > 1919 - 1921 : CANON Rémi
- > 1921 - 1936 : BRUNEAU Joseph
- > 1936 - 1938 : BRUNEAU Maurice
- > 1938 - 1947 : LEPOT Roger
- > 1947 - 1966 : COUPE Paul
- > 1966 - 1983 : MARTINET Charles
- > 1966 - 1989 : FATOUX Maurice

LA FIN DES GARDES CHAMPÊTRES DE DAINVILLE

La loi municipale du 5 avril 1884, prévoyait que "toute commune peut avoir un ou plusieurs gardes champêtres". C'est ainsi qu'à Dainville, Charles Martinet et Maurice Fatoux furent simultanément gardes champêtres. Les deux circulaient sur leur deux-roues, coiffés de leur képi réglementaire. L'un, Maurice Fatoux, utilisait une mobylette sans porter le casque pourtant obligatoire ; l'autre, Charles Martinet, ancien gendarme, qui ne voulait pas se mettre en situation délictueuse, ne circulait qu'à bicyclette parce que le port du casque n'était pas obligatoire. Charles Martinet prit sa retraite le 14 mars 1984. Il ne fut pas remplacé. Maurice Fatoux décéda accidentellement sur la route des vacances le 31 juillet 1989. Il ne fut pas remplacé non plus. Une page de l'histoire de Dainville se tournait.



Charles Martinet reçoit une distinction du Ministère de l'Intérieur des mains de Bernard Quandalle, 1981.

LE GARDE SUSCITE UNE VOCATION

C'est presque une image d'Épinal, et pourtant c'est réel : dans les années 1950 le garde surprend un chenapan qui maraudait dans le jardin du curé et l'oblige à aller s'excuser. Pour sa punition, le curé le nomme "enfant de chœur"

! Ce sera le début d'une vocation... Le petit gars prend goût au service divin et décide plus tard d'entrer au séminaire. Aujourd'hui retraité, il exerce la fonction de diacre laïc dans une paroisse d'Ile-de-France.

3 GARDES CHAMPÊTRES SANCTIONNÉS

Le premier fut révoqué pour manque de zèle dans la lutte contre les dépôts sauvages d'ordure. Le second est remercié car il n'est plus apte à exercer ses fonctions. Le troisième garde dont nous tairons le nom fut mis à pied deux fois pour ivresse invétérée et indignité à exercer ses fonctions. Il lui arriva de devoir se faire aider pour sonner la retraite,

il laissait des ardoises impayées dans les débits de boisson... Le pire fut le jour où, deux lurons qui l'avaient fait boire plus que de raison, le ridiculisèrent en lui coupant la moitié de sa longue moustache et le ramenèrent chez lui en brouette, au vu et su de tous. Le Maire demanda sa révocation. Il mourut avant d'être licencié. ■

MISE EN PLACE NOUVELLE D'UNE TARIFICATION POUR LA CANTINE SCOLAIRE

Dans un contexte particulièrement difficile pour de nombreuses familles, la commune a fait le choix volontariste de mettre en place à partir du 1^{er} septembre 2022, une tarification progressive favorable aux familles les plus modestes.

CETTE TARIFICATION PROGRESSIVE SERA BASÉE SUR LE QUOTIENT FAMILIAL (QF) CAF DES FAMILLES



> TRANCHE 1 : QF inférieur à 550	Prix d'un repas 0,90 €
> TRANCHE 2 : QF compris entre 551 et 1000	Prix d'un repas 1,00 €
> TRANCHE 3 : QF compris entre 1001 et 1500	Prix d'un repas 3,50 €
> TRANCHE 4 : QF supérieur à 1500	Prix d'un repas 4,50 €
> EXTÉRIEURS :	Prix d'un repas 6,70 €

UN CONSEIL MUNICIPAL DE LA JEUNESSE SE CRÉE À DAINVILLE !

La commune de Dainville a décidé de mettre en place un "Conseil Municipal de la jeunesse" pour la prochaine rentrée scolaire.

LES OBJECTIFS DE CE CONSEIL MUNICIPAL DE LA JEUNESSE SONT LES SUIVANTS :

- > Aider les jeunes à devenir des citoyens et citoyennes actifs.ve.s dans leur commune en les familiarisant avec le fonctionnement démocratique de leur commune ;
- > Permettre aux jeunes de participer à la vie locale par l'élaboration de projets collectifs, la préparation et la réalisation d'actions concrètes ;
- > Permettre le dialogue entre les jeunes et les adultes et encourager les interactions intergénérationnelles ;
- > Mettre en œuvre des projets cohérents en direction de la jeunesse.

POUR QUI ?

Pour les jeunes de 8 à 12 ans résidant à Dainville, même s'ils ne sont pas scolarisés à Dainville.

COMMENT ?

Les jeunes intéressés seront invités à remplir un dossier de candidature et à le retourner en Mairie avant le 24 septembre. Le dossier de candidature comportera une autorisation parentale, une lettre de motivation.

Une réunion d'information aura lieu le mercredi 14 septembre à 18h à la Salle des Fêtes de Dainville.

16 conseillers (dont 4 suppléants) seront ainsi élus pour un mandat de 2 ans par l'ensemble des dainvillois.e.s de 8 à 12 ans. Le scrutin aura lieu le 19 octobre à la Mairie. Le premier Conseil Municipal de la Jeunesse aura lieu le 19 novembre 2021. ■



Une réunion d'information aura lieu pour les jeunes intéressés et leurs parents, à 18h30 en salle des fêtes.

Mercredi
14
Septembre

UN PROGRAMME CULTUREL DÉCLINÉ AU FIL DES SAISONS

UNE NOUVELLE ORGANISATION AUTOUR DE THÈMES ET DE PROJETS EN COMMUN

En effet, comme annoncé dans le précédent "Reflets", des thèmes ont vu le jour. Ils permettent à toutes les entités culturelles de travailler sur des projets communs.

Avec "MENONS L'ENQUÊTE", la Médiathèque en a eu des "SUEURS FROIDES" lors de la nuit de la lecture, tandis que le Cercle des Amis de la Bibliothèque organisait le SALON DU POLAR et le Club d'Histoire Locale faisait une CONFÉRENCE SUR LE PASSIONNANT ET MINUTIEUX TRAVAIL DE L'HISTORIEN.

Et c'est avec l'école municipale de musique que nous avons pu réécouter quelques CHANTS ET MUSIQUES DE FILMS ET SÉRIES POLICIÈRES.

"TISSONS DES LIENS" a réuni Esquisse, Polysong et la Lyre Dainvilloise lors d'un week-end où le public pouvait à la fois s'émerveiller devant les toiles de nos artistes peintres et vibrer en écoutant le dynamique groupe dainvillois et nos sympathiques musiciens.

Les écoles municipales de dessin ont participé en réalisant des ATELIERS AUTOUR DU CARTON ET DU TISSAGE.

La Médiathèque a mis en œuvre un très gros projet "D'UN FIL À L'AUTRE" où concert (soutenu par le Département), expositions, ateliers, spectacles, s'enchaînaient ; Il y en avait pour tous les goûts et tous les styles.

Nous avons aussi regardé autour de nous.... Des partenariats ont été noués avec le Musée des beaux-arts d'Arras ainsi que la Maison de l'Archéologie. Des visites et des ateliers ont pu ainsi être organisés dans ces lieux ou délocalisés à la Médiathèque. Un mini salon artisanal a clôturé ce thème très riche.

Avec l'arrivée du printemps... "PRENONS L'AIR"...

À LA MÉDIATHÈQUE

> LA GRAINOTHÈQUE

a repris du service avec une nouveauté cette année "la bouturothèque". Un franc succès pour tous les jardiniers.

> UNE ANIMATION AUTOUR DU MONDE DE L'ABEILLE ET DU TRAVAIL DE L'APICULTEUR

a précédé un atelier de fabrication de produits cosmétiques à base de miel.

> LA MUSIQUE N'EST PAS EN RESTE

Désormais vous pourrez emprunter des vinyles ; nous avons fêté le lancement du fonds vinyle en musique évidemment !



Le nouveau coin vinyles de la Médiathèque, décoré avec soin



Rencontre avec Olivier VALERIO, disquaire du "Big Star Records"



Concert de "Hobo Trippin' ", duo folk et acoustique

Samedi
3
Septembre

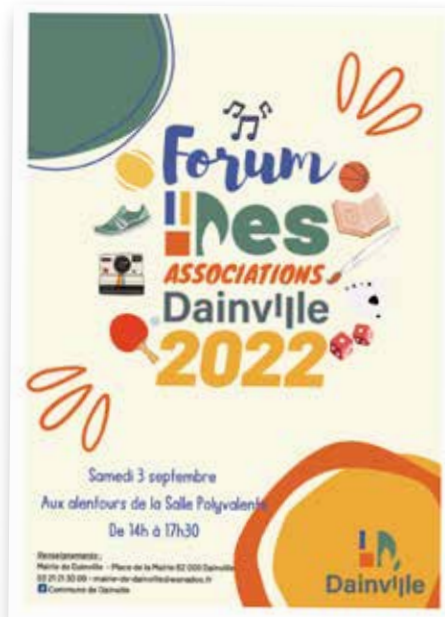
FORUM DES ASSOCIATIONS

Vous souhaitez commencer une nouvelle activité ? Reprendre le sport ? Partager l'une de vos passions ? À Dainville, il y en a pour tous les goûts !

Que l'on ait 7 ou 77 ans, la vie associative est riche, tant pour le sport, que pour la culture et les loisirs.

Vous ne savez pas quoi choisir ? Venez rendre visite aux bénévoles des nombreuses associations dainvilloises lors du Forum des Associations du **3 septembre** et trouvez votre bonheur !

Différentes animations seront programmées dans l'après-midi, ainsi que des activités pour les enfants.



LE PIQUE-NIQUE ARTISTIQUE



Initialement prévu fin mai, le "pique-nique artistique" n'a pas pu avoir lieu en raison de la météo. Il est reporté le 3 septembre, à l'issue du forum des associations. Réservez votre après-midi ainsi que votre soirée !

À PARTIR DE SEPTEMBRE

"VIRATIONS URBAINES"

vous révélera des surprises auditives, sportives et graphiques. Surveillez les Dainvil'actu et /ou les infos sur le site de Dainville pour ne rien rater.

Samedi
24
Septembre

Dimanche
25
Septembre

FÊTE DU MOULIN JÉRÔME

Fête foraine à partir du 24 septembre. Programme des animations du weekend à venir.



LA BROCANTE DE DAINVILLE FAIT SON RETOUR

Vous l'attendiez avec impatience, la brocante de Dainville concernera, comme pour les années précédentes les secteurs suivants :

RUE CUVIER,
RUE MONTAIGNE
RUE JEAN GOUJON
ALLÉE ROBERVAL
RUE DENIS PAPIN
RUE MONTESQUIEU
RUE BERNARD PALISSY
RUE DE JUSSIEU
RUE OLIVIERS DE SERRES
ALLÉE PHILIPPE LEBON.



INSCRIPTIONS DU 1^{ER} AU 31 AOÛT.

Retrouvez toutes les informations utiles sur www.mairiededainville.fr

↳ Culture / Loisirs
↳ Brocante



Si vous avez des difficultés à remplir le formulaire, des permanences seront organisées à la Médiathèque courant août.



Samedi
1
Octobre

CONCERT DE L'ONL

L'Orchestre National de Lille revient avec cette fois, des chœurs ! Un magnifique spectacle en perspective !

MÉDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL



Après deux années difficiles, durant lesquelles il n'a pas été possible de remettre la médaille du travail, c'est chose faite : félicitations à toutes et tous !

ARGENT

Florence BARBET
Corinne BOURGOIX
Tony BREART
Qéverine BRUNELLE
Cédric
CAPEL
Véronique DEBEUGNY
Catherine DECOSTER
Karine DENEKRE
Stéphanie DEWIMILLE
Séverine FOCQUEU
Anne-Sophie MAESSE
Rodolphe NOURRY
Patrick RACHEZ
Valérie THOLLIEZ

VERMEIL

Mélinda BIDENT
Michel BOUILLARD
Franck CADET
Arnaud CANTEGRIT
Priscilla DAUCHEZ
Isabelle DOMERGUE
Sylvie GRARD
Gérard HALLARD
Hervé JOVINEL
Luc LEFEBVRE
Marc VINCENT
Marylène MASCLLET
Raphaël MOREL
Corinne QUENTIN
Stéphane RAPENNE
Christelle TREHOUX

OR

Jean-François BECQ
Denis ARBINET
Corinne DEMOILLER
Christine DIMPRE
François DURANEL
Dominique GORREX
Bruno HAMANN
Richard NORMAND
Jean-Marc TIZON
Eric UNDZIAKIEWICZ

GRAND OR

Dominique AMBROISE
Jocelyne ARBINET
Richard BREMBOR
Jean-Claude CARLIER
Jean-Paul CHARLEMAGNE
Brigitte CLEMENT
Michel CONSIGNY
Gérard DREYFUSS
Béatrice GAVORY
Jacqueline PEDRENO
Carole SAINT-LEGER

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS À DAINVILLE

Chaque année, le Conseil Municipal organise une réception pour accueillir les nouveaux et nouvelles arrivant.e.s à Dainville. Après une présentation vidéo de la commune et des services qui sont offerts aux habitant.e.s, un moment de convivialité permet aux élu.e.s de se présenter et d'établir un premier contact.

Une vingtaine de familles étaient présentes à la Salle des Fêtes lors de cette réception, qui s'est tenue le 4 mars 2022.

Un livret d'accueil, ainsi que les derniers Dainvil'actu leur ont été remis.



MISE À L'HONNEUR DES RETRAITÉ.E.S EN JUIN

Le vendredi 10 juin 2022, nous avons mis à l'honneur 3 jeunes retraité.e.s des services municipaux : Karole Pochet, Thierry Legrand et Jocelyne Blondel, respectivement arrivé.e.s à la Mairie de Dainville en 1979, 1980 et 1981. Merci pour ces années au service du public. Belle et longue retraite à eux.



NOCES DU MOIS DE JUIN VIVE LES MARIÉS

Monsieur et Madame
TORCHY ont fêté leurs
noces d'or le 5 juin



Mercredi

13 Juillet

Fête Nationale

Centre Vert de Dainville



À partir de 18h30 :

Guinguette

Restauration assurée par DLF
Buvette assurée par la P'tite Pause

Jeux et animations

de nombreux lots à gagner
pour les enfants !

À partir de 19h30 :

La Lyre Dainvilloise

À partir de 21h :

Concert Arokana



**Feu
d'Artifices**

À partir de 22h45

À partir de 23h15 :

Bal populaire
Animé par le DJ


Hugo Event



Renseignements :

Mairie de Dainville - Place de la Mairie

03 21 21 30 00 - mairie-de-dainville@wanadoo.fr

 Commune de Dainville

